

*Communiqué de presse*  
*Septembre 2024*



## **Viagimmo valide sa raison d'être et devient société à mission**

Viagimmo, 1<sup>er</sup> Réseau de franchise dédié au viager, à la nue-propriété et à la gestion viagère, opère un tournant majeur dans sa stratégie d'entreprise, en devenant société à mission. Cette décision marque une étape clé dans l'engagement de l'entreprise vers une économie plus solidaire, en mettant au cœur de ses activités des objectifs sociaux et environnementaux.

### **Une vision renouvelée**

Depuis sa création en 2017, Viagimmo démocratise le viager et s'est imposé comme référent sur son secteur, mettant en lumière les avantages sociaux du viager, véritable outil d'intérêt général. Ce dispositif apporte une solution aux problématiques systémiques sociétales actuelles telles que l'allongement de la durée de vie et de retraite, et ses conséquences sur la tension des finances publiques. Le réseau offre des solutions innovantes et éthiques pour permettre aux seniors de monétiser leur patrimoine immobilier tout en continuant à en jouir. Il permet aux actifs dans le même temps de devenir enfin propriétaires de leur logement dans des conditions favorables. En devenant société à mission, Viagimmo formalise et renforce ses engagements aussi bien du côté des seniors que du côté des candidats à l'accession.

Ce statut, tel que défini par la Loi Pacte, réaffirme l'engagement de l'ensemble du Réseau depuis ces dernières années au service de l'intérêt général.

### **Les objectifs de Viagimmo**

Viagimmo a défini plusieurs objectifs pour guider ses actions, notamment :

- Favoriser le maintien à domicile des seniors (offrir des solutions de financement adaptées, favoriser la qualité de vie, conditions de confort et de sécurité)
- Promouvoir une économie circulaire (meilleure répartition des logements ; éviter les phénomènes de vacances immobilières)
- Encourager la solidarité intergénérationnelle (connecter les générations à travers des transactions immobilières justes et transparentes, viager mixte...)
- Aider les jeunes à devenir propriétaires de leur logement grâce au viager
- Permettre aux candidats à l'accession qui ne répondent pas aux critères habituels des prêts bancaires (problème de santé, contrat de travail précaire...) de pouvoir se constituer un patrimoine

### **Relations Presse Immobilier - Galivel & Associés**

Doriane Fougères - Carol Galivel – 01 41 05 02 02 – 06 09 05 48 63

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - [galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com) - <http://www.galivel.com>

- optimiser la rénovation énergétique des logements grâce à la vente en viager en offrant ainsi un meilleur confort de vie aux résidents

*« Devenir société à mission est une étape naturelle pour Viagimmo. Nous avons toujours eu à cœur de proposer des solutions innovantes et responsables pour les seniors. Cette nouvelle structure nous permet de formaliser nos engagements et de nous donner les moyens à la hauteur de nos ambitions, tout en réaffirmant notre rôle de leader éthique sur le marché du viager. Ensemble, nous continuerons, avec force et conviction, à redonner les lettres de noblesse au dispositif viager grâce notamment, à l'expertise pointue de nos collaborateurs formés à cet effet, mais aussi grâce à la qualité de nos productions de contenus, et nos interventions régulières médiatiques. L'expertise est l'un des piliers de notre chaîne de valeurs depuis sa création. », déclare Sophie Richard, Fondatrice et Présidente de Viagimmo.*

#### **À propos de VIAGIMMO**

Viagimmo, 1<sup>er</sup> Réseau de franchise spécialisé viager, accompagne les professionnels souhaitant se spécialiser dans la transaction viagère, la vente à terme et la nue-propriété. Sa fondatrice, Sophie Richard, juriste spécialiste en Droit Immobilier, crée ensuite son agence immobilière en 2012 aux Sables-d'Olonne puis choisit de se spécialiser 100% viager en 2015.

Très rapidement, son chiffre d'affaires est multiplié par 3 : la conquête de ce marché tient ses promesses. Entrepreneure dans l'âme, elle transpose son modèle économique local à l'échelle nationale en 2017.

En constante progression en France, le viager est un dispositif de vente immobilière attractif à la fois pour les seniors désireux d'augmenter leurs revenus, tout en restant ou non à leur domicile ; et pour les personnes souhaitant réaliser un investissement immobilier (viager occupé) ou l'achat de leur résidence principale à moindre coût (viager libre).

Viagimmo propose également des transactions en vente à terme, alternative à la vente traditionnelle. Ce dispositif permet aux vendeurs trop jeunes pour vendre en viager, de percevoir une mensualité indexée non imposable, complétant leur revenu habituel.

Site Internet : <http://www.viagimmo.fr/>

#### **Relations Presse Immobilier - Galivel & Associés**

Doriane Fougères - Carol Galivel – 01 41 05 02 02 – 06 09 05 48 63

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - [galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com) - <http://www.galivel.com>